

4000 salariés de la CC 66 ont manifesté le 10 juin devant la CNP à Paris, comme des milliers d'autres dans les différentes villes du pays, pour le retrait du projet patronal, pour l'ouverture de négociations réellement transparentes, qui prennent en compte les revendications sur les salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Stoppons la casse de la CC 66 !

Depuis 2005 les employeurs ne font pas mystère de leur volonté d'adapter les conventions collectives de la branche des associations sanitaires et sociales (BASS) aux prochaines mutations du secteur avec pour principale arme, la loi Bachelot (HPST). Ils se font les fidèles auxiliaires du gouvernement.

Après le 10 juin, les patrons marquent des points !

Dans le cadre de la révision de la CC 66, les syndicats employeurs proposent aux organisations syndicales qui siègent à la commission nationale paritaire (CNP) d'acter le "point d'étape" suivant :

- 1) *Remplacement des annexes par 5 filières (Soin, Education, Enseignement, logistique/Administration, Encadrement) ;*
- 2) *Une classification déterminée par des niveaux de qualification ;*
- 3) *Un recrutement de professionnels sans qualification mais conditionné à un dispositif de formation ;*
- 4) *Une progression à l'ancienneté identique pour tous les professionnels ;*
- 5) *Une valorisation salariale complémentaire liée à des fonctions... un salaire individualisé !*

L'essentiel du projet patronal fait donc toujours l'objet de la négociation, à savoir : la disparition des annexes remplacées par les filières, la référence à des « qualifications » et non à des diplômes et des métiers, l'introduction d'un dispositif d'individualisation de la rémunération par la valorisation liée à des fonctions.

Les patrons annoncent d'ores et déjà qu'après les qualifications et la structure de la rémunération, ils s'attaqueront à la durée du temps de travail, aux congés et à l'organisation du travail.

La fédération SUD Santé Sociaux juge favorablement l'engagement des organisations syndicales (sauf la CFDT) à ne pas

signer le "projet d'étape" car il y a un risque majeur pour la CC 66 à se retrouver sur de telles bases.

Le 22 juin : une étape décisive ?

Les organisations syndicales doivent plutôt s'appuyer sur les mobilisations des salariés pour refuser la logique patronale. Compte tenu de l'enjeu les salariés des établissements doivent être consultés par référendum.

A SUD nous pensons que l'heure est à une mobilisation encore plus large des salariés syndiqués non syndiqués. La résistance massive du secteur médico social peut faire reculer les patrons et permettre d'imposer à la table des négociations les revendications sur les salaires, l'amélioration des conditions de travail mais aussi la défense du travail social et de soins de qualité, au service des populations les plus fragilisées.

Le lundi 22 juin la fédération SUD Santé Sociaux appelle tous les salariés des établissements, les étudiants en travail social, à se joindre à toutes les initiatives locales, régionales et nationales, qu'elles soient en intersyndicales ou dans le cadre des collectifs syndiqués non syndiqués et exprimer ainsi le rejet du projet patronal.

Lundi 22 juin tous en Grève et dans l'action !

**Manifestons partout notre refus de la casse de la CC 66
A Paris devant la CNP**



Solidaires
Union syndicale

Sud Santé-Sociaux
"Solidaires - Unitaires - Démocratiques"

70 rue Philippe de Girard 75018 Paris

Tel : 01 40 33 85 00

Fax : 01 43 49 28 67

Site internet : www.sud-sante.org